LE LYRISME

Les mots « lyrique » et « lyrisme » sont dérivés du mot « lyre », qui apparaît en France au XII °, du latin «lyra», issu lui-même du grec « lura ».

Le mot « lyrique » apparaît au XV°, en relation avec la poésie grecque antique qui était chantée ; il gardera longtemps un lien avec la musique que l'on retrouve dans l'expression « l'art lyrique ».

Quant au mot « lyrisme », il n'apparaît qu'au XIX° sous la plume d'Alfred de Vigny, pour nommer la tendance poétique des romantiques à privilégier l'expression du Moi.

A partir de là, il se définit comme une tendance artistique.

L'expression poésie lyrique désigne des textes où la musicalité tient une place importante. Le but principal de la poésie lyrique est l'expression des sentiments personnels et de la subjectivité.

À l'origine, ces textes étaient accompagnés à la lyre, d'où le terme de « lyrisme ».

LES THÈMES OU TOPOÏ DU LYRISME

Dans ses poèmes, le poète exprime ses **sentiments personnels, intimes** : il peut s'agir de l'amour, de la nostalgie, de la solitude, de la douleur, des angoisses liées à la condition humaine, notamment la fuite du temps, et sa conséquence immédiate : la mort.

Dans le lyrisme, les poètes conjuguent donc très souvent deux thématiques : la fuite du temps et l'invitation à profiter du moment présent.

La fuite du temps est souvent appelée « le **tempus fugit** », expression latine, littéralement « le temps fuit » extraite de l'œuvre du poète Virgile.

La nécessité de profiter du moment présent est appelée « le carpe diem », littéralement en latin « cueille le jour ». Cette expression est tirée d'un vers du poète latin Horace : « Carpe diem quam minimum credula postero » que l'on traduit par « Cueille le jour présent sans te soucier du lendemain ».

LA POÉSIE ROMANTIQUE

Le poète lyrique apparaît souvent désemparé, dans un état de souffrance. Il s'inquiète de la fuite du temps, évoque la douleur provoquée par la mort ou l'absence.

Face à un monde hostile, la nature s'impose comme un refuge évident : le poète la personnifie, et elle devient bienveillante, complice.

Cette thématique est donc une caractéristique lyrique fréquente.

A partir du XVIIIe siècle, et surtout au cours de la première moitié du XIXe siècle, la nature devient de plus en plus un refuge pour le poète.

On peut dire que le poète romantique est victime d'une sorte de malaise permanent et, pour échapper à un monde qui lui déplaît, il trouve naturellement refuge dans la nature.

C'est une des thématiques majeures de la poésie de cette époque : la poésie romantique.

L'ÉCRITURE LYRIQUE

Puisqu'elle traduit des sentiments personnels, la poésie lyrique:

- est souvent écrite à la première personne
- utilise le vocabulaire des sentiments et des sensations
- emploie une ponctuation forte pour traduire les émotions du poète (?!...)
- utilise de nombreuses **figures de style** (comparaisons, métaphores, anaphores, personnification, hyperbole...)
- joue sur le rythme et la musicalité du texte grâce aux procédés de versification (rimes, allitérations, assonances, enjambements...)

L'élégie (du grec elegeia, chant de mort) est une forme de la poésie lyrique qui constitue une sorte de plainte qui évoque une souffrance, qu'il s'agisse de l'évocation de la mort, d'une absence ou encore d'une souffrance amoureuse.

Le registre pathétique est souvent utilisé dans la poésie lyrique : il s'agit de susciter chez le lecteur une émotion violente, douloureuse ; il utilise le vocabulaire de la souffrance, des sentiments violents et des images fortes (comparaisons, métaphores, hyperboles).